



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Frais, dates et mises à jour Fiche de renseignements 2024

Il est temps de renouveler l'inscription de votre entreprise agricole

Nous savons que vous êtes occupé. Pour gagner du temps, vous pouvez faire votre inscription à l'adresse www.agricorp.com/piea. Joignez-vous aux milliers d'agriculteurs qui ont fait leur inscription au PIEA en ligne l'an dernier.

Choisissez les opérations sans papier

Vous pouvez choisir le courriel comme mode de communication préféré – plus besoin d'attendre de recevoir votre facture par la poste.

Choisissez facilement un OAA et payez votre inscription

Vous pouvez payer avec une carte de crédit. C'est rapide, facile et sécuritaire; et vous évitez un déplacement à votre institution financière ou au bureau de poste.

Recevez immédiatement une preuve d'inscription

Vous recevrez un courriel comme preuve d'inscription que vous pourrez utiliser pour faire une demande de plaques d'immatriculation

Mettez à jour rapidement vos renseignements du PIEA

Les renseignements sur votre compte sont à portée de la main. Confirmez ou mettez à jour les renseignements sur votre exploitation agricole, tout cela en ligne.

Allez à www.agricorp.com/piea et renouvelez votre inscription d'ici le 1^{er} mars 2024

Quel organisme agricole agréé (OAA) vous convient?

Chaque année, vous pouvez acheminer le montant de votre inscription au PIEA à l'un des OAA suivants, afin de faire une demande d'adhésion à celui-ci. Pour en savoir plus, veuillez lire les descriptions suivantes, fournies par chaque OAA.



Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario (FACO)

La FACO est une organisation professionnelle pour les familles qui se consacrent à l'agriculture. La FACO accorde de l'importance à l'entreprise familiale, à la rentabilité et à la gestion responsable des ressources. Les politiques de la FACO mettent en valeur une agriculture durable sur le plan économique, social et environnemental, et par celles-ci l'organisme préconise que les agriculteurs reçoivent un rendement équitable pour les efforts de production et de gestion des ressources qu'ils déploient. Pour plus d'information, appelez la FACO au 1 855 800-0306 ou visitez le site www.christianfarmers.org.



Syndicat national des cultivateurs – Ontario (SNC-O)

Le SNC-O soutient les agriculteurs et leur donne les moyens de pratiquer une agriculture durable et rentable. Les membres bénéficient de leur appartenance à une communauté diversifiée qui soutient leurs intérêts. Depuis plus de 50 ans, le SNC-O défend les intérêts des agriculteurs grâce à une approche démocratique à l'échelle locale, et nous plaidons vigoureusement en faveur de politiques favorables aux agriculteurs dans nos communautés et à tous les échelons de gouvernement. Pour plus d'information, appelez le SNC-O au 1 888 832-9638, envoyez un courriel à l'adresse office@nfontario.ca, ou visitez le site www.nfontario.ca.



Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO)

Ensemble, les agriculteurs ontariens ont voix au chapitre. En vous joignant aux 38 000 membres de la FAO, vous contribuez à faire entendre la voix des agriculteurs. Cela vous permet de partager vos connaissances et de prodiguer des conseils, de réseauter avec vos collègues membres de l'organisme en vue d'élaborer et de livrer le message de l'agriculture, d'avoir accès au personnel de la FAO chargé de l'assistance en ce qui a trait aux préoccupations liées aux activités agricoles; et de profiter du pouvoir d'achat auprès de partenaires participant au programme « Benefit Program » de la FAO. Pour plus d'information, appelez la FAO au 1 800 668-3276 ou memberrelations@ofa.on.ca ou visitez le site www.ofa.on.ca.

Autres renseignements importants sur le programme

Critères d'admissibilité au PIEA

Pour être admissible au PIEA, votre entreprise doit déclarer un revenu agricole annuel admissible d'au moins 7 000 \$*. Si le revenu brut de votre entreprise agricole a chuté en dessous de 7 000 \$, ou si un locataire exploite une partie des terres agricoles, votre entreprise peut toujours être admissible au Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles. Communiquez avec Agricorp afin de discuter de l'admissibilité de votre entreprise agricole.

Paiement de votre inscription

Le montant à payer en 2024 est de 288,15 \$, incluant la TVH. Pour payer votre inscription, allez à www.agricorp.com/piea en ayant avec vous votre carte de crédit et votre numéro du PIEA (qui est inscrit sur votre facture). Même si vous recevez une facture papier, vous pouvez toujours payer en ligne. À partir de l'adresse www.agricorp.com/piea, vous pouvez sélectionner un OAA, recevoir immédiatement une preuve d'inscription et mettre à jour les renseignements sur votre entreprise agricole.

Sélection du bénéficiaire approprié (Agricorp-PIEA)

Si vous choisissez de payer votre facture à votre institution financière, soit par services bancaires en ligne, soit par téléphone, vous n'avez qu'à sélectionner **Agricorp-PIEA**. Nous acheminerons votre paiement à l'OAA que nous avons dans nos dossiers de l'année précédente.

Changement d'OAA

Vous pouvez changer votre OAA lorsque vous vous inscrivez en ligne à l'adresse agricorp.com/piea ou en appelant Agricorp au 1 888 327-3678.

Demande de remboursement de l'adhésion à votre OAA

Les entreprises agricoles ontariennes qui génèrent un revenu brut annuel de 7 000 \$ ou plus sont tenues par la loi d'inscrire leur entreprise agricole et d'envoyer un paiement à l'OAA qu'elles ont choisi. Cependant, la *Loi de 1993 sur l'inscription des entreprises agricoles et le financement des organismes agricoles* précise que vous pouvez demander un remboursement. Lorsque vous demandez un remboursement à votre OAA, seuls votre numéro du PIEA, votre nom et votre adresse postale sont requis. Veuillez noter que si vous demandez un remboursement, vous ne pourrez plus avoir accès aux avantages et aux services que l'OAA offre à ses membres. Demandez un remboursement au plus tard le 31 mai 2024. Pour plus d'information sur les remboursements, envoyez un courriel à votre OAA ou visitez son site Web (les coordonnées de l'OAA sont indiquées à la page 1).

Obtention de nouvelles plaques d'immatriculation de véhicules agricoles

Les demandeurs de nouvelles plaques d'immatriculation de véhicules agricoles doivent faire la preuve qu'ils possèdent une entreprise agricole. Vous pouvez présenter votre carte de membre émise par votre OAA ou le message de confirmation de renouvellement en ligne comme preuve d'inscription. Si vous avez des questions, visitez un point de service de Service Ontario, appelez au 1 800 387-3445 ou visitez

www.ontario.ca/serviceontario.

Demande d'exemption au PIEA

Si vous vous opposez à une participation au PIEA ou au paiement de l'inscription pour des raisons religieuses, vous pourriez être admissible à une exemption. Vous pouvez faire une demande d'exemption en communiquant avec le Tribunal d'appel de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales au 1 888 466-2372, poste 519 826-3433.

*Toute entreprise agricole ontarienne qui déclare un revenu brut annuel de 7 000 \$ ou plus est tenue par la loi d'être inscrite auprès d'Agricorp. Si votre entreprise a déclaré un revenu agricole brut inférieur à 7 000 \$, communiquez avec Agricorp afin de discuter de son admissibilité.

► Services fournis aux producteurs francophones

Pour les producteurs francophones de l'Ontario, des services sont également fournis par l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO), peu importe l'OAA auquel ils adhèrent. L'UCFO est un mouvement voué à la défense et à la promotion des intérêts économiques et socioculturels de tous les agriculteurs franco-ontariens; l'UCFO publie le journal Agricom. Les producteurs peuvent accéder à ces services, sans devoir changer d'OAA. Pour plus d'information, communiquez directement avec l'UCFO au 1 613 488-2929.

Sauf erreurs ou omissions.

Agricorp se réserve le droit de faire des corrections en cas d'erreurs ou d'omissions.

Pour nous joindre

1 Stone Road West
C.P. 3660, succ. Centrale
Guelph ON N1H 8M4
1 888 247-4999
Télec. : 1 519 826-4118
ATS : 1 877 275-1380
contact@agricorp.com

agricorp.com

English version available.
Formats accessibles disponibles.